Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 13 (1875)

Heft: 12

Artikel: La famine de 1816 et 1817 à Vallorbes

Autor: Vallotton, P.-F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-183222

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

SPERK EDE E.'ARMINERENT':

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. Pour l'étranger: le port en sus. On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

La famine de 1816 et 1817 à Vallorbes.

(Extrait de Vallorbes esquisse géographique, statistique et historique, ouvrage en préparation, par P.-F. Vallotton-Aubert).

En 1814 et 1815 le passage des alliés et des troupes fédérales avaient consommé la petite provision de denrées qui existait dans notre contrée. Pour la refaire, il aurait fallu une récolte exceptionnellement bonne. Celle de 1816 fut infime en qualité et quantité. Chaque jour de cette année tristement mémorable, voyait tomber la pluie. Les rayons affaiblis d'un soleil rare et voilé ne purent qu'incomplétement mûrir des céréales moissonnées tardivement et qu'on dut en partie sécher dans les fours. Elles donnèrent peu de grains et encore moins de farine; trop peu pour sustenter une population qui n'avait point encore voulu accepter la précieuse pomme de terre. Il en résulta des privations générales, un hiver affreux et un printemps (celui de 1817) pendant lequel beaucoup de personnes eurent faim. Notre plume se refuse à peindre, comme il le faudrait, les souffrances et la misère de cet horrible temps. Les marchés mal approvisionnés de vivres qu'on enlevait immédiatement à des prix exorbitants; les boulangeries assaillies par des affamés qu'on ne pouvait satisfaire; des artisans et des petits paysans obligés de recourir aux bourses communales pour suffire chichement à leurs besoins; des parents se privant du nécessaire afin de répondre à moitié aux demandes de leurs enfants, voilà ce qu'il faudrait dire avec beaucoup d'autres tristes choses! Bien heureux celui qui pouvait se procurer une livre de mauvais pain pour 4 batz (60 centimes), une hottée de pommes de terre pour 6 francs, un pot de vin détestable pour 16 batz. Un manœuvre, ayant femme et trois enfants, pria mon père de l'occuper uniquement pour sa nourriture! Des Franc-Contoises, plus misérables encore que nous, vinrent supplier ma mère de leur vendre du son pour faire du pain. Il fallait beaucoup d'argent pour vivre, et on gagnait fort peu, chacun étant obligé de se restreindre en vue d'une alimentation excessivement chère.

Les magistrats rivalisèrent d'activité et de zèle pour combattre le fléau. Ceux de Vallorbes ordonnèrent une enquête sur la récolte, recherchèrent les pauvres honteux, empruntèrent 12,000 francs anciens pour achat de denrées, établirent un comité de secours pour distribuer en quantités déterminées (¹) et au-dessous du prix de revient le blé tiré de l'étranger (²), et s'imposèrent des sacrifices considérables pour secourir leurs ressortissants. Honneur à ces excellents magistrats, bien dignes du respect et de la reconnaissance des contemporains et de la postérité!

Après avoir été assez généreux pour adoucir, ils furent assez sages pour prévenir le retour d'aussi affreuses calamités. Ils se dirent : les pommes de terre n'ont fait mourir personne, mais, au contraire, ont empêché la mort par la faim de beaucoup de gens, encourageons nos administrés à en planter davantage, engageons-les à semer une plus grarde étendue, et, pour avoir l'espace nécessaire à de plus vastes cultures, défrichons les meilleurs les plus rapprochés de nos pâturages communaux. Et ils défrichèrent, justifiant une fois de plus le proverbe : « à quelque chose malheur est bon. »

P.-F. VALLOTTON.

Lausanne, le 14 mars 1875.

Monsieur le rédacteur,

Enfant des montagnes neuchâteloises, je suis resté jusqu'à l'âge de 25 ans cloué dans une fabrique d'horlogerie sans rien connaître au-delà des limites de la petite vallée qui m'a vu naître.

Tout à coup, le désir de sortir de mon trou s'empara de moi et ne me quitta plus. Une époque de chômage vint favoriser mes projets, et j'en profitai pour diriger mes pas vers les rives de votre beau lac. Je parcourus dès lors le canton de Vaud avec un plaisir infini, et j'y fis d'agréables connaissances dans mes nombreuses courses en bateau, en diligence ou en chemin de fer.

Une de ces courses, entre autres, a été pour moi l'objet d'assez curieuses observations, qui, rapportées ici, pourront peut-être amuser quelques instants vos lecteurs.

(1) Seize livres par mois et par tête.

(2) 25 rappes la livre le 1er février 1817. — On n'en délivre qu'aux personnes faisant ménage et se présentant personnellement. — Le 16 mars le prix est porté à 27 ½ rappes (40 centimes la livre). Le 7 mai 1817 le pain était encore taxé 3 ½ batz la livre et il était défendu aux boulangers d'en faire de deux sortes. Le 5 avril on délivre des « billets de besoins » pour obtenir du blé dans le grenier de l'Etat à Orbe.